
Ouverture du séminaire d'échange et de renforcement de capacités sur la diplomatie parlementaire, la prévention, la gestion et résolution des conflits pour les membres de l'Association des parlements des Etats membres de Commission de l'océan Indien (AP-COI)

Allocution de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

10 octobre 2023

Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de Maurice et Président de l'Association des Parlementaires des États membres de la COI,

Honorable Madame la Présidente de l'Assemblée nationale de Madagascar,

Honorable Monsieur le Président de l'Assemblée nationale des Seychelles,

Honorable Madame la Vice-Présidente de l'Assemblée de l'Union des Comores,

Mesdames et Messieurs les Honorables membres des Assemblées nationales des Etats membres de la COI,

Monsieur le Directeur adjoint de l'Agence française de développement Maurice,

Excellence, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Depuis la redynamisation de l'Association des parlements des Etats membres de la COI en septembre 2022, c'est la cinquième fois que j'ai l'honneur de participer à une activité de l'AP-COI soutenue par le projet Gouvernance, paix et stabilité de la COI. Si nos précédentes rencontres ont essentiellement concerné les questions de structuration et de fonctionnement de votre association, nous entrons à présent dans le cœur même de sa mission et de son utilité, c'est-à-dire l'engagement effectif des parlements et des parlementaires de l'Indianocéanie en faveur d'une diplomatie parlementaire revigorée pour la paix et la stabilité.

Ce séminaire d'échange et de renforcement de capacités sur la diplomatie parlementaire, la prévention, la gestion et la résolution des conflits fait écho à deux activités d'envergure organisées par notre projet GPS, à savoir la conférence régionale pour la paix et la stabilité autour des efforts de prévention des crises et de médiation organisé en partenariat avec le Système des Nations unies en décembre 2022 et la conférence régionale pour la paix et la stabilité dans les processus électoraux organisée en collaboration avec le Réseau électoral de l'océan Indien en août dernier à Madagascar.

Ces deux conférences ont mis en exergue la valeur ajoutée de l'implication des institutions parlementaires et des élus dans des mécanismes de prévention, dans des opérations de médiation et bien sûr dans la promotion de la gouvernance démocratique dans notre

région. Votre volonté de coopération et vos objectifs rencontrent ainsi des attentes fortes de la part institutions nationales, des acteurs de la société civile et de la communauté régionale et internationale des partenaires.

Honorables parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Vous vous rappellerez qu'à l'ouverture de la conférence des présidents des Assemblées nationales en mai dernier aux Seychelles, je vous invitais à réfléchir au concept de « diplomatie parlementaire » afin de lui donner le sens, le corps et le mouvement qui correspondent le mieux aux missions que vous entendez réaliser.

En effet, la diplomatie, comme fonction régaliennne de l'Etat, est l'apanage de l'exécutif mais nous avons convenu que les parlementaires peuvent aussi être des acteurs de l'action extérieure, au-delà des groupes d'amitié ou des activités des organisations qui fédèrent les parlements comme l'Union interparlementaire ou l'Assemblée panafricaine.

La diplomatie parlementaire que peut animer l'AP-COI s'inscrit résolument dans l'action puisqu'il s'agit, d'une part, de rapprocher les stratégies, politiques et activités régionales des préoccupations des populations de nos Etats membres, et, d'autre part, de mobiliser la représentation du peuple – les élus autant que les institutions – dans une dynamique de réseau, d'échange et de renforcement des capacités par les pairs afin

d'indurer la culture démocratique, de diffuser et enraciner les bonnes pratiques, ou encore de prévenir les éventuels risques d'instabilité.

La COI, à travers son projet GPS, joue pleinement son rôle de facilitateur. En aucun cas, la COI ne saurait se substituer ni aux institutions qui sont les vôtres, ni aux autres institutions étatiques ou gouvernementales, ni mêmes aux communautés économiques régionales, instances continentales ou organisations internationales qui ont des mandats politiques précis, reconnus et disposant de moyens pour intervenir directement en qualité d'assistance technique ou d'observateur des processus électoraux.

Notre projet GPS, soutenu par l'Agence française de développement, vise plutôt à appuyer les initiatives régionales de promotion de la paix et de la gouvernance démocratique. C'est dans ce sens que doit se comprendre notre soutien à l'AP-COI, au réseau électoral de l'océan Indien ou encore à la plateforme des femmes en politique.

Aussi, alors que le calendrier électoral est lancé dans notre région, nous encourageons un démarrage accéléré des activités de ces réseaux comme en témoigne notre rencontre sur la diplomatie parlementaire et le renforcement des capacités de prévention, de gestion et de résolution des crises.

A la COI, nous estimons que la diplomatie parlementaire doit nécessairement intégrer une dimension réventive

car les élus nationaux que vous êtes savent combien des situations de tensions ou d'instabilité dans un pays, même lointain, peuvent entraîner des répercussions concrètes sur l'économie de votre pays et dans la vie quotidienne de vos mandants. Le cas du conflit Russo-Ukrainien en est l'exemple le plus récent. De fait, une situation de crise dans l'espace sous-régional aura également des répercussions, à des degrés divers, sur divers aspects de la vie des autres pays. Intégrer des mécanismes de prévention à la diplomatie parlementaire que vous animerez, c'est donc faire preuve de responsabilité, de prévoyance et de solidarité.

En appuyant la redynamisation de l'AP COI, nous nous sommes engagés au renforcement de capacités de ce réseau en matière d'action diplomatique, de prévention, de gestion et de résolution des conflits. Ces deux jours de séminaire permettront ainsi :

- D'approfondir la notion de diplomatie parlementaire dans une optique de coopération et de partenariat ;
- De faire le point sur les mécanismes d'alerte précoce et de médiation existants, les expériences et les leçons apprises par les Nations unies et autres organisations ;
- De définir le rôle des réseaux parlementaires en termes de prévention et résolution des conflits, en incluant le rôle des femmes parlementaires.

Honorables parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Je forme le vœu que ce séminaire contribue de manière concrète à votre action collective, trans-partisane et régionale en matière de diplomatie parlementaire. Je vous encourage également à partager vos expériences au sein de l'AP-COI et les contenus, leçons apprises et recommandations de vos rencontres, notamment de ce séminaire, à vos autres collègues parlementaires. Je vous invite enfin à suivre avec attention les scrutins qui s'annoncent dans nos Etats membres sur les deux prochaines années et à échanger sur les préparatifs, les enjeux et défis, les réussites et éventuelles contraintes, afin de nourrir un socle commun de connaissances sur le paysage politique de la région ; cela me semble indispensable à la réalisation des missions de l'AP-COI.

Je ne saurais terminer mon propos sans témoigner mon appréciation positive envers l'AP-COI pour les avancées du réseau depuis sa redynamisation. J'adresse ainsi mes remerciements au président de l'AP-COI, l'Honorable Sooroojdev Phokeer, et à ses équipes pour leur collaboration ayant permis la tenue de ce séminaire d'échanges. Je tiens également à remercier les présidents des Assemblées nationales et l'ensemble des parlementaires de l'AP-COI pour leur disponibilité, leur engagement, et leur intérêt manifeste pour la communauté de destin que nos Etats membres forment et qui oblige, dans biens des cas, à adopter une vue plus large et des approches régionales pour répondre aux

défis du développement ; c'est l'essence même de la COI et il est heureux que vous y participiez.

J'adresse aussi mes remerciements à l'Agence française de développement pour son soutien inédit à une action régionale de gouvernance, paix et stabilité. Nous savons que cet appui conséquent est exceptionnel, dans le sens d'une exception à la règle, et qu'il témoigne non seulement d'une volonté commune d'agir fortement et collectivement en faveur des biens publics régionaux dont la paix mais aussi de la qualité de notre partenariat qui nous permet d'intervenir dans bien d'autres champs critiques pour le devenir de notre région.

Je vous souhaite d'excellents travaux. Nous serons très attentifs à vos échanges, vos résolutions et vos recommandations.

Je vous remercie pour votre attention.